

République Tunisienne
ministère de l'Agriculture des
Ressources Hydrauliques et
de la Pêche

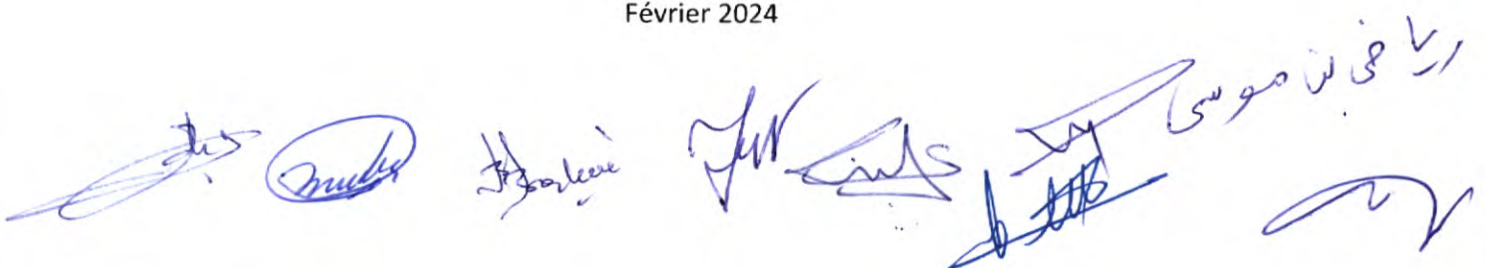
Office des Céréales

Unité de coordination du projet d'appui
d'urgence à la sécurité alimentaire en Tunisie
PAUSAT

TERMES DE REFERENCE
AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 04 / 2024

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTING
POUR LA DIGITALISATION DE LA FILIERE CEREALIERE EN
TUNISIE

Février 2024



Handwritten signatures in blue ink, including the name 'H. Bouleï' and the name 'Rafiq Mousi' written in Arabic script.

Introduction

La Banque Africaine de Développement BAD a accordé à la République Tunisienne un prêt pour le financement du projet d'appui en urgence à la sécurité alimentaire en Tunisie (PAUSAT) afin de promouvoir l'inclusion et la résilience de la filière céréalière face aux chocs extérieurs et aux changements climatiques. L'accord de prêt a été signé le 03 novembre 2022

Ce projet est placé sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche maritime. Il est géré par une unité de coordination rattachée à l'Office des Céréales.

Le rapport d'évaluation du projet est disponible sur le site de la BAD et à la demande au niveau de l'unité de coordination du projet (UCP) à l'Office des Céréales

Cette activité s'intègre dans le cadre du soutien de l'innovation et du renforcement des capacités des acteurs pour promouvoir de façon inclusive la filière céréalière. Elle vise à digitaliser les différents maillons de la filière permettant ainsi une utilisation pertinente de l'information afin d'établir des indicateurs et de mettre en place des tableaux de bords pour une préparation rationnelle et efficiente des campagnes céréalières et une meilleure gestion des flux depuis les producteurs de céréales jusqu'aux distributeurs des produits finis et les consommateurs.

Enjeux et Objectifs

Conscient des forts enjeux socio-économiques, le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche maritime (**MARHP**) souhaite élaborer une feuille de route pour la digitalisation de la filière céréalière en Tunisie et assurer l'assistance à sa mise en œuvre.

En Tunisie, plusieurs opérateurs interviennent au niveau de la filière céréalière depuis les producteurs jusqu'aux distributeurs des produits finis et les consommateurs. Les enjeux liés à la filière des céréales sont d'une extrême importance du fait de leur poids dans l'alimentation des populations, et de la place prépondérante que ces produits occupent au sein de l'agriculture, du secteur des industries de transformation et d'une manière générale dans l'économie tunisienne.

De multiples obstacles freinent le développement de cette filière principalement l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et l'absence d'indicateurs et de tableaux de bords qui entrave la préparation rationnelle et efficiente des campagnes céréalières. En effet, faute de d'indicateurs pertinents et de tableau de bords actualisés, les structures d'encadrement et de contrôle des flux de la filière, ne disposent d'aucun véritable socle de digitalisation leur permettant une meilleure coordination pour mieux gérer les campagnes.

Actuellement, l'enjeu en Tunisie consiste à réduire le déficit céréalier et à optimiser la chaîne logistique de la filière céréalière à travers notamment l'amélioration des rendements, le renforcement de l'infrastructure de collecte et de stockage, la maîtrise des procédés et technologies de transformation, la réduction des pertes et du gaspillage des produits céréaliers et la maîtrise des flux physiques et financiers de la filière au niveau de ses différents maillons.

Ainsi, la digitalisation de la filière à travers l'installation d'une plateforme réunissant tous ses acteurs, depuis l'étape de la recherche et de vulgarisation à l'amont de la production jusqu'à l'étape de la consommation des produits finis, capitalisant les projets de numérisation de certaines de ses activités et intégrant ses différents processus de collecte, de transport de stockage, de transformation et de distribution pourrait certainement permettre de mieux gouverner cette importante filière à tous ses niveaux essentiellement sur les plans :

- Gestion de l'approvisionnement des céréaliculteurs en intrants
- Gestion de la collecte et du stockage
- Gestion des importations



Etape 2 : L'élaboration des termes de référence (cahiers des charges) relatifs aux projets structurants l'activité cible ;

Etape 3 : Assistance au choix des intégrateurs :

Durant cette étape, le titulaire du marché assiste le **MARHP** au choix des solutions et la contractualisation.

Etape 4 : Assistance à la mise en place :

Durant cette étape, le titulaire du marché assurera un accompagnement pour

- Le lancement du projet,
- La coordination des travaux,
- L'animation des groupes de travail et des réunions,
- La vérification de leur conformité aux objectifs,
- La participation aux tests et à la réception des livrables,
- La conduite du changement, etc.

Modalités de conduite et de suivi de l'étude

La conduite et le suivi de l'étude sont assurés par 2 comités à savoir le comité de pilotage et le comité technique.

Le comité de pilotage, présidé par, est constitué des membres permanents représentant les différentes structures concernées par l'étude.

Ce comité sera chargé de :

- Valider les différentes étapes du projet,
- Valider les livrables produits par l'étude,
- Décider des priorités à donner aux diverses actions,
- Emettre les recommandations, les orientations ainsi que les arbitrages éventuels qui assureront la réussite du projet.

Le comité technique présidé par, est constitué des membres représentant les différentes structures et est chargé de :

- Piloter la réalisation du projet dans toutes ses phases,
- Suivre l'avancement du projet conformément aux objectifs fixés,
- Décider des priorités à donner aux diverses actions,
- Approuver les différentes étapes du projet,

Les livrables de l'étape concernée ne sont considérés valables, qu'après validation par le comité de pilotage et la signature conjointe des deux parties, d'un procès-verbal de validation. Si le procès-verbal comporte des réserves, le titulaire du marché doit lever ces réserves avant de passer à l'étape suivante.

Toutefois, si les délais de **15** jours est passé, sans avoir reçu une réponse écrite de la part du maître d'ouvrage, le titulaire du marché peut considérer que les livrables remis sont valables.

LIVRABLES

En exécutant cette mission, le bureau d'études devra produire obligatoirement à chaque étape de réalisation de l'étude un certain nombre de livrables qui seront décrits ci-après.



A cet égard, le titulaire du marché doit tout d'abord élaborer les indicateurs à utiliser pour le comparatif entre les résultats observés sur l'international et ceux de la Tunisie, comme il doit définir les sources et les instruments de la collecte des données.

Etape 3 : Cartographie des besoins par activité et évolution du système :

Cette étape a pour but :

- D'établir La cartographie des besoins par maillon et par intervenant.
- D'établir La matrice des recommandations par maillon/intervenant.
- L'identification des axes stratégiques d'évolution des systèmes d'information par maillon et par acteur sur la base des objectifs, des dysfonctionnements identifiés et des besoins exprimés pour tous les domaines spécifiés dans la portée de la mission, ainsi que pour tout autre domaine pertinent que le titulaire du marché identifiera lors de la mission.

Etape 4 : Présentation des scénarios :

Cette étape a pour objectif de formaliser des scénarios de digitalisation de la filière (au moins 2 scénarios) selon les contraintes de dimensionnement des ressources (Coût d'investissement, moyens humains, contraintes de mise en œuvre, ...) pour atteindre un modèle optimisé d'interaction entre les différents acteurs de la chaîne céréales

Etape 5 : Formalisation du portefeuille des projets (Feuille de Route Opérationnelle) :

Après validation de l'un des scénarios par le Comité de pilotage du projet et la partie prenante de **MARHP**, il s'agit d'établir le calendrier des actions à entreprendre. Ce calendrier ne doit pas dépasser 18 mois compte non tenu des délais de validation des différentes étapes.

Ces plans d'action porteront sur :

- L'identification et la formalisation des projets par domaine couvrant les divers axes et en particulier les axes suivants :
 - 1) Applications métiers.
 - 2) Equipements, Infrastructure réseaux et communication,
 - 3) Outils décisionnels, indicateurs de performances et tableaux de bords.
 - 4) Orientation au niveau des capacités humaines (Recrutement, Formation et redéploiement).
 - 5) Tout autre axe que le titulaire du marché identifiera lors de la mission.
- Le budget de réalisation des projets,
- La priorisation des projets en fonction de leur niveau d'alignement stratégique, leur bénéfice attendu, leur coût prévisionnel, leur niveau de risque... ;
- Le planning de réalisation,
- Proposition d'un modèle de gouvernance pour la gestion durable et l'évolution future de la plateforme céréalière.

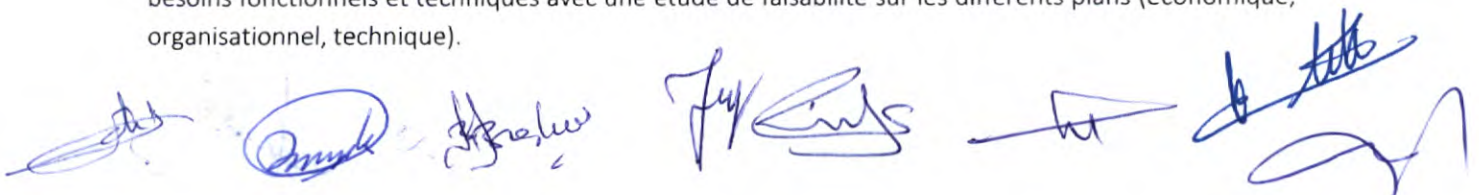
Assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets (AMOA)

L'objectif de cette prestation est d'assister l'UCP à la maîtrise d'ouvrage des projets identifiés :

La mission AMOA objet de la phase 2 se déroulera pour chaque projet en quatre étapes :

Etape 1 : Bilan de l'existant et analyse détaillée des solutions cibles objet de chaque projet :

Cette étape a pour but de définir pour chaque projet un bilan de l'existant et une analyse détaillée des besoins fonctionnels et techniques avec une étude de faisabilité sur les différents plans (économique, organisationnel, technique).



	BTS	Financement des céréaliculteurs et des campagnes	Faible financement des céréaliculteurs Risques élevés
	Sociétés Mutuelles et Collecteurs de céréales		
	Crédits fournisseurs		
Assurance	CTAMA	Soutien des producteurs	Système peu évolué
	DGFIOP (FIDAC)		
Subvention et Compensation	Ministère du commerce (CGC)	Subvention à la consommation des produits céréaliers Appui aux investissements Soutien et appui aux agriculteurs	Déficiência de gouvernance du système
	APIA		
	Ministère des finances (Budget de développement du ministère de l'Agriculture (Titre 2))		
Première Transformation	Minotiers / Semouliers	Production de farine, semoule et son	Gestion des produits de trituration non rattaché et intégré au système de gestion des stocks de grains
	UAB		
Distribution des produits de 1ère transformation	Grossistes	Distribution des produits finis	Gestion de la distribution des produits finis non intégrée à celle de leur production
	Concessionnaires aliments de bétail		
	Minotiers		
Contrôle	Services compétents du ministère de l'Agriculture	Contrôle de la conformité de la qualité Contrôle phyto-sanitaire Contrôle des flux physiques Contrôle des flux financiers	Faible coordination Absence de référentiels communs de contrôle
	Services compétents du Ministère du commerce		
	Office des Céréales (services de contrôle et laboratoires)		

Etape 2 : Benchmark au niveau des pays similaires sur le plan organisation de la filière des céréales ayant réalisé un avancement dans sa digitalisation et sa gouvernance

Cette étape a pour but d'établir :

- Un rapport d'évaluation à la suite d'un bilan des points fort et des points faibles recensés.
- Le soumissionnaire pourra dans ce cadre exploiter les documents et les études réalisées, une étude comparative et un benchmark concernant les diverses stratégies et meilleures pratiques pour le développement des systèmes d'informations dans la filière des céréales

Maillon	Intervenant ¹	Rôle et mission	Etat des lieux
Recherche et développement	INRAT	Obtention variétale Paquet technologique Vulgarisation Encadrement	Faible coordination et incohérence Programmes peu adaptés
	INGC		
	AVFA		
Encadrement, développement et suivi	DGPA	Encadrement et développement de la filière Location de matériel agricole	Absence d'indicateurs Tableau de bord non établis
	DSVCIA		
	DGFIOP		
	CRDA (béja, Siliana, Kairouan) 3 des 13 CRDA des principales régions de production des céréales		
	ONAGRI		
	DGEDA		
	Direction Générale de Génie Rural (machinisme agricole)		
Approvisionnement en intrant et prestations de services	Prestataires de services et d'intrant	Approvisionnement des producteurs	Absence d'indicateurs de suivi
	GCT		
	Sociétés de distribution des engrais		
	Sociétés d'importation et de commercialisation des produits phytosanitaires		
	Sociétés de services agricoles		
Production	Producteurs de céréales (agriculteur Leader INGC)	Production des céréales de consommation et des semences	Statistiques non mis à jour Estimations à améliorer Suivi des dossiers de paiement des agriculteurs
	Producteurs de semences (COSEM / SOSEM)		
Collecte, importation et distribution des céréales grains	Office des céréales	L'approvisionnement du pays en céréales	Faible maîtrise et efficacité des flux de céréales
	Concessionnaires aliments de bétail		
	Sociétés mutuelles et Collecteurs privés		
	SNCFT		
	Transporteurs camions / Chambre syndicale		
Financement	BNA		

¹Le titulaire du marché peut ajouter tout autre acteur identifié lors de la mission

- Gestion du transport
- Gestion de la transformation et de la distribution
- Contrôle des flux

C'est ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime a prévu dans le cadre des efforts de réforme du secteur céréalier, soutenus par la Banque Africaine de Développement, de doter la filière céréalière d'une plateforme multi acteurs appuyant sa résilience et sa gouvernance.

Objet de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAUSAT, l'office des céréales (UCP) en charge de la mise en œuvre de ce projet envisage de recruter à travers un avis de manifestation d'intérêt (AMI) une société de services et d'ingénieries informatiques ou un bureau d'étude informatique afin de réaliser une mission qui devra être menée de manière à corrélér 3 axes, organisationnel, fonctionnel et technologique afin de développer un écosystème digital qui efface les frontières existants entre les différents intervenants :

Axe Organisationnel :

Vue l'incohérence des méthodes de travail entre les différents intervenants, il est nécessaire de procéder à :

- L'identification des mécanismes de gouvernance au sein de la filière à travers l'étude des rôles et des missions des différents intervenants.
- L'étude de la mise en place d'un référentiel de règles communes qui sera en quelque sorte le langage unique entre les différents opérateurs.
- La Synchronisation avec les contraintes organisationnelles en ce qui concerne les standards de chaque intervenant.

Axe fonctionnel :

Cette étape permet en partant d'un scénario opérationnel de définir Les spécifications fonctionnelles nécessaires pour une solution de digitalisation afin :

- De dématérialiser les processus critiques ;
- De créer une plateforme innovante qui permet de fluidifier les échanges de données entre les différents acteurs de la filière des céréales et/ou aux parties prenantes ;
- De synchroniser et d'interfacer les solutions de digitalisation avec les systèmes informatiques existants des différents intervenants.

Axe technologique :

Cet axe s'articule autour des choix technologiques de l'infrastructure du système d'information (équipements, logiciels, hébergement) et de la communication, ainsi que les moyens humains nécessaires pour le déploiement et l'administration des systèmes.

Durée de réalisation

La période séparant la publication de l'AMI et la signature du contrat, c'est-à-dire le lancement de la mission, sera d'environ 4 mois.

Le délai de réalisation de la première phase de la mission (l'élaboration de la feuille de route) ne doit pas dépasser **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date de la notification du commencement des prestations compte non tenu des délais d'approbation des différentes étapes.



Après validation de l'un des scénarios par le Comité de pilotage du projet, il s'agit d'établir le calendrier des actions à entreprendre. Ce calendrier ne doit pas dépasser **18 mois** compte non tenu des délais d'approbation des différentes étapes.

phases de réalisations du projet

Les principales phases de réalisation du projet sont les suivants :

Phase 1 : Elaboration d'une feuille de route pour la transformation digitale de la filière céréalière en Tunisie

Les principaux objectifs de cette phase sont les suivants :

- Evaluation du niveau de maturité numérique des systèmes d'information des acteurs de la filière céréalière ;
- Définition d'une stratégie (feuille de route) de digitalisation pour la mise en place d'une plateforme multi-acteurs de la filière des céréales.
- Formalisation du portefeuille des projets (Feuille de Route Opérationnelle);

Phase 2 : Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA)

La mission Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) a pour objectif d'assister l'UCP (Unité de Coordination du Projet) dans le cadrage fonctionnel, technique et financier pour l'exécution des projets concrétisant la plateforme multi-acteurs de la filière des céréales.

Méthodologie et étapes de réalisation de la phase élaboration de la feuille de route

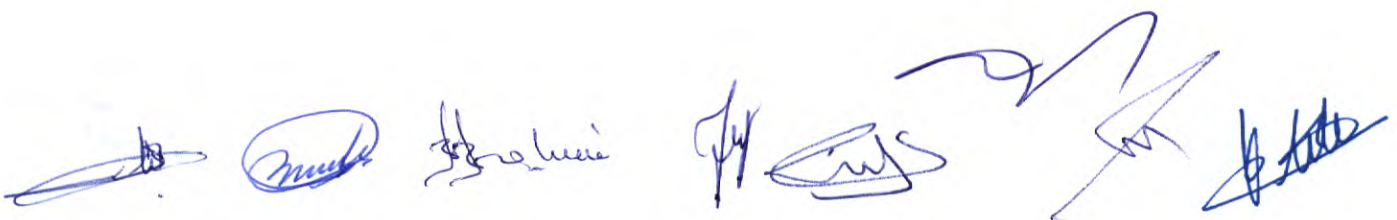
La phase 1, se déroulera en quatre étapes essentielles :

Etape 1 : Bilan et analyse critique et détaillée des systèmes d'information existants:

Durant cette étape, un diagnostic exhaustif de l'état des lieux de la situation actuelle des systèmes d'information et des équipements des différents intervenants de la filière doit être réalisé afin de donner :

- La cartographie des systèmes d'informations, des équipements et des processus métiers,
- L'évaluation des systèmes d'information existant (Niveau de maturité des systèmes d'information),
- L'évaluation de l'architecture technique actuelle des systèmes d'information,
- Un bilan des points forts et des points faibles recensés en comparaison avec les meilleures pratiques pour des modèles d'interaction entre les opérateurs de la chaîne céréales.

Le diagnostic sera établi auprès des différents intervenants cités dans le tableau suivant :



Fiche des critères minimaux exigés
QUALIFICATION ET REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE

Critères	Minimum exigé	Proposition du soumissionnaire (1)
I - Qualification du soumissionnaire		
Ancienneté du cabinet	10 ans	
II - Références du soumissionnaire durant les 08 dernières années		
Références dans des missions ayant le même degré de complexité,	<p>Au moins 5 références récentes (courant les 8 dernières années, 2016-2023) dans des missions ayant le même degré de complexité.</p> <p>Toutes les références devraient être justifiées par un contrat ou une attestation de satisfaction ou un PV de réception ou tout autre document équivalent</p>	<p>Référence 1 :</p> <p>.....</p> <p>Référence 2 :</p> <p>.....</p> <p>Référence 3 :</p> <p>.....</p> <p>Référence 4 :</p> <p>.....</p> <p>Référence 5 :</p> <p>.....</p>
III - Personnels à affecter pour la réalisation du projet		
III – 1 Chef de projet		
Diplôme universitaire	<p>Bac+5 en TIC (Diplôme d'ingénieur ou mastère)</p> <p>Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes</p>	<p>Nom et prénom :</p> <p>Diplôme :</p> <p>.....</p> <p>Date diplôme : .../.../.....</p>
Nombre d'année d'expérience	>= 8 ans	
Nombre de références similaires (Feuille de route SI, refonte SI, pilotage projet SI) en tant que chef de projet	<p>3</p> <p>Fournir les attestations de référence</p>	
Nombre de références similaires (Feuille de route SI, refonte SI, pilotage projet SI) en tant membre de l'équipe	<p>3</p> <p>Fournir les attestations de référence</p>	
Certification en gestion de projets	<p>Prince2 ou PMP ou toute autre certification équivalente</p> <p>Fournir une copie de certification valide</p>	
Certification en Organisation et gouvernance SI	<p>Cobit ou ITIL, ou toute autre certification équivalente</p> <p>Fournir une copie de certification valide</p>	
III - 2 Expert Transformation SI et Digital		
Diplôme universitaire	<p>Bac+5 en TIC (diplôme d'ingénieur ou mastère)</p> <p>Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes</p>	<p>Nom et prénom :</p> <p>Diplôme :</p> <p>.....</p> <p>Date diplôme : .../.../.....</p>

- ✓ D'un (01) expert Transformation SI et Digital
- ✓ D'un (01) expert Infrastructure et sécurité SI
- ✓ D'un (01) Architecte SI
- ✓ D'un (01) agronome
- ✓ D'un (01) géomaticien

Pour chaque intervenant de l'équipe du projet, des justificatifs seront demandés : Diplômes et certifications, attestations de référence, etc...

La méthode de sélection des consultants (SBQC)

La sélection du consultant (bureau d'étude) se fera selon la méthode «SELECTION BASEE SUR LA QUALITE ET LE COUT (SBQC)» et ce conformément au DDP-Type Consultants - Edition Août 2021, disponible sur le site de la Banque.

Les intrants fournis par le client

Conformément à la phase 1 (Lancement de la mission) de ce TDR le cabinet retenu établi un planning général de la mission qui sera validé par la commission de suivi du projet pour organiser les rendez-vous avec les structures concernées.



	<p>► Une estimation détaillée des charges H/mois pour l'accompagnement et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets stratégiques ou complexes.</p> <p>(L8) Un document de synthèse (de type présentation Powerpoint) renfermant les résultats de l'étude et notamment les éléments clés de la feuille de route à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'actions proposé.</p> <p>(L9) Procès-verbal de l'atelier de restitution et feuille de présence des participants.</p>
La phase2 AMAO	
Lancement du projet	(L1) Note méthodologique : elle doit être remise dans un délai maximum de 10 jours à partir de la date de l'ordre de commencement des travaux et comporte le planning détaillé de la mission, la méthodologie d'intervention ainsi que le plan de travail préconisé.
Etape 1 Bilan de l'existant et analyse détaillée de la solution cible objet de chaque projet	(L2) Les Procès-verbaux signés et les comptes rendus des entretiens individuels avec les différents responsables des structures concernées. (L3) Rapport d'analyse de l'existant
Etape 2 Elaboration des cahiers des charges	(L4) : Élaboration des cahiers des charges technico fonctionnel
Etape 3 Assistance au choix de l'intégrateur	(L5) : Grille de dépouillement (L6) : Rapport consultatif de dépouillement et d'analyse des offres
Etape 4 Assistance à la mise en place	(L7) :Rapports de suivi de la réalisation de chaque projet (L8) :Cahiers de recette et Outil de suivi des anomalies (L9) : Plan de déploiement des projets après la réception provisoire de chaque projet (L10) : Stratégie de conduite du changement

Il est à noter que tous les documents des livrables seront également fournis en format papier et en format électronique exploitable par le maître d'ouvrage (PDF, DOCX,...).

Qualification du bureau d'études et de l'équipe de travail

La présente consultation s'adresse aux sociétés de conseil et/ou de services Informatiques SSI dont les qualifications sont décrites ci-après.

La société sélectionnée doit avoir au moins 5 références récentes (courant les 8 dernières années, 2016-2023) dans des missions ayant le même degré de complexité.

Par projet ayant le même degré de complexité, il est entendu une mission d'élaboration de plan de digitalisation, de mise à jour de Feuille de route SI ou de définition de plan de transformation ou de refonte du SI.

Toutes les références devraient être justifiées par un PV de réception ou une attestation de satisfaction ou tout autre document équivalent.

L'équipe de travail responsable de l'exécution de la mission, doit être au moins composée de :

- ✓ D'un (01) expert chef de projet

Ces livrables doivent être soumis au ministère de l'agriculture, en temps opportun et en respectant au plus près le planning prévisionnel établi pour l'exécution des diverses étapes de la présente étude, pour validation par le comité de pilotage.

Etape	Livrables
Phase 1 feuille de route pour la transformation digitale	
Lancement du projet	(L1) Note méthodologique : elle doit être remise dans un délai maximum de 10 jours à partir de la date de l'ordre de commencement des travaux et comporte le planning détaillé de la mission, la méthodologie d'intervention ainsi que le plan de travail préconisé.
Etape 1 Bilan et analyse critique et détaillée des systèmes d'information existants	(L2) Les Procès-verbaux signés et les comptes rendus des entretiens individuels avec les différents intervenants concernés. (L3) Un Bilan de diagnostic et d'analyse de l'état des lieux des Systèmes d'Information
Etape 2 Evaluation et Benchmark international	(L4) Un rapport présentant une analyse comparative des initiatives réalisées, ce rapport doit en particulier renfermer les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Un état des lieux des stratégies et meilleures pratiques pour le développement des systèmes d'information dans la filière céréalière. • Couvrir les volets : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance des systèmes d'informations - Modèle organisationnel central, régional et local - Infrastructure réseaux et communication. - Applications métiers et opération, gestion. - Outils décisionnels, indicateurs de performance et tableaux de bords. - Outils de collaboration et d'échange entre les différents intervenants. - Renforcements des capacités humaines (formation) • Un positionnement de la filière céréalière en Tunisie en termes de digitalisation.
Etape 3 Cartographie des besoins par domaine et par acteur et évolution du système	(L5) Un rapport présentant les axes stratégiques d'évolution des systèmes d'information par domaine sur la base des objectifs, des dysfonctionnements identifiés et des besoins exprimés pour tous les domaines spécifiés dans la portée de la mission, ainsi que pour tout autre domaine pertinent que le prestataire identifiera lors de la mission.
Etape 4 Les scénarios :	(L6) Un rapport d'ordre stratégique qui formalise des scénarios d'évolution (au moins 2 scénarios) selon les contraintes de dimensionnement des ressources (Coût d'investissement, moyens humains, contraintes de mise en œuvre, ...) pour atteindre les axes stratégiques cibles validés par le comité de pilotage du projet à la fin de l'étape 2.
Etape 5 Formalisation du portefeuille des projets (Feuille de Route Opérationnelle)	(L7) Un rapport d'ordre opérationnel qui comporte un plan d'actions des projets identifiés s'étalant sur dix-huit (18) mois. Ce rapport doit également proposer <ul style="list-style-type: none"> ► Une fiche par projet décrivant principalement : <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du projet, - Le budget de réalisation, - La planification des étapes de réalisation,

Critères	Minimum exigé	Proposition du soumissionnaire (1)
Nombre d'année d'expérience	>= 8 ans	
Nombre de références en élaboration de Plan de Digitalisation SI	3 Fournir les attestations de référence	
III - 3 Expert Infrastructure et sécurité SI		
Diplôme universitaire	Bac+5 en TIC (diplôme d'ingénieur ou mastère) Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes	
Nombre d'année d'expérience	>= 8 ans	
Nombre de références dans le domaine de l'infrastructures et de la sécurité SI	2 Fournir les attestations de référence	
Nombre de références en élaboration de Plan de Digitalisation SI	2 Fournir les attestations de référence	
III - 4 Architecte SI		
Diplôme universitaire	Bac+5 en TIC (diplôme d'ingénieur ou mastère) Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes	
Nombre d'année d'expérience	>= 10 ans	
Nombre de références en architecture SI notamment dans la mise en place de solution d'intégration	2 Fournir les attestations de référence	
Nombre de références en Feuille de route SI	1 Fournir les attestations de référence	
III - 5 agronomes		
Diplôme universitaire	Bac+5 (agronome ou agro-alimentaire ou agroéconomiste) Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes	
Nombre d'année d'expérience	>= 5 ans	
Nombre de références en projets de développement ayant trait à l'agriculture	2 Fournir les attestations de référence	
III - 6 géomaticien		
Diplôme universitaire	Bac+3 (en géomatique) Le soumissionnaire doit joindre les copies des diplômes	
Nombre d'année d'expérience	>= 5 ans	
Nombre de références en projets de développement ayant trait aux systèmes d'informations géographiques	2 Fournir les attestations de référence	

(1) Si la réponse est courte : Elle doit figurer dans la colonne "Réponse du soumissionnaire".

Si la réponse nécessite le développement d'un chapitre : Il faut préciser un indicateur de renvoi à ce chapitre tout en précisant, en référence, la question à laquelle se rapporte le chapitre détaillé.

Glossaire

INRAT	Institut National de la recherche Agronomique de Tunisie
INGC	Institut National des Grandes Cultures
AVFA	Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles
DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
DSVCIA	Direction Générale de la Santé Végétale et du Contrôle des Intrants Agricoles
DGFIOP	Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels
CRDA	Commissariat régional de développement agricole
ONAGRI	Observatoire National de l'Agriculture
DGEDA	Direction Générale des Etudes et de Développement Agricole
GCT	Groupe Chimique Tunisien
COSEM	Société Mutuelle centrale des Semences
SOSEM	Société des Semences sélectionnées
SNCFT	Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
BNA	Banque Nationale Agricole
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
CTAMA	La Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
CGC	La Caisse Générale de Compensation
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
UAB	Les unités d'aliments de bétail

ياسين بن ابراهيم مسعود
 محمد بن ابراهيم مسعود

زهير لقاوي
 ريم السيون
 رياض بن موسى
 ليليا الحزاز
 جودة العبدلي
 محرز بن ابراهيم